

Québec, le 8 mai 2015

Objet : Addenda numéro 1 à l'appel d'offres P22899-1

Description : Appel d'offres pour la préqualification de suite de progiciels de gestion intégrés
Étape A : Éditeurs de suite

Madame, Monsieur,

La Société de l'assurance automobile du Québec désire, par la présente, apporter des précisions et modifications à l'appel d'offres ci-dessus mentionné.

Veuillez prendre note que les questions sont transcrites tel que présenté.

1- Question

Au sujet de la section 4.3.3.1 nous comprenons que « tous les documents qui sont expressément exigés à l'ouverture » doivent être rédigés en français. En référence à la section 3 et l'annexe 1 « Le fournisseur peut cependant, fournir, en complément et en annexe, toute documentation qui permettrait au Comité de sélection d'avoir une meilleure compréhension (ex : présentation, brochure marketing, etc.) ». Est-ce possible de soumettre des annexes en Anglais?

1- Réponse

Tel qu'indiqué à l'article 4.3.3 « Règles de présentation » au paragraphe 1), la soumission doit être rédigée en français pour tous les documents qui sont expressément exigés à l'ouverture tel que les documents énonçant la réponse aux critères d'évaluation, les annexes à remplir, lorsque requis, l'autorisation de signature et toutes autres conditions exigées au document d'appel d'offres.

Il est indiqué à l'article 3 « Critères et grilles d'évaluation » que le fournisseur peut cependant, fournir, en complément et en annexe, toute documentation qui permettrait au Comité de sélection d'avoir une meilleure compréhension (ex : présentation, brochure marketing, etc.). L'évaluation portera cependant sur le contenu principal de la soumission et non sur ses annexes. La documentation fournie en complément et en annexe sert uniquement à corroborer la

démonstration faite par le fournisseur. Il est de la responsabilité du fournisseur de démontrer de façon claire et précise à sa soumission les différentes attentes demandées.

Par conséquent, la soumission du fournisseur ne sera pas rejetée si la documentation complémentaire est transmise en anglais. Prendre note que ces annexes ne servent qu'à corroborer la démonstration faite et que le fournisseur doit clairement démontrer à sa soumission les différentes attentes demandées, et ce, excluant la documentation des compléments soumis.

2- Question

Est-ce que les membres du comité de sélection auront accès aux documents déposés lors de la Demande d'information (partie 1 et 2)?

2- Réponse

Non, les membres du comité de sélection n'auront pas accès aux documents déposés lors de la demande d'information aux fabricants de progiciels de gestion financière AINT-025.

Il est de la responsabilité du fournisseur de démontrer de façon claire et précise à sa soumission les différentes attentes demandées.

3- Question

Au sujet de la section 3.1 et de la démonstration du taux de paramétrisation supérieur à 50% : Est-ce que vous recherchez juste une correspondance entre cette section et la section 3.1 ou plus de détail sur les composantes supportant chaque service tel décrit à la section 2.2.1.1? Et est-ce un maximum de 3 pages par services ou 3 pages pour l'ensemble des services?

3- Réponse

Au critère 3.2 « Degré de couverture de la solution offerte en relation avec la portée et les moyens utilisés pour y arriver », ce qui est recherché est une correspondance avec les composantes identifiées en réponse au critère 3.1.

Un maximum de 3 pages pour l'ensemble des services est exigé.

4- Modification

Veuillez prendre note au critère 3.2 « Degré de couverture de la solution offerte en relation avec la portée et les moyens utilisés pour y arriver » de l'ajout de la référence à l'article 2.2.1 « Description des services d'entreprise de la Société ».

Le critère 3.2 doit se lire maintenant comme suit :

Attentes

Le fournisseur doit démontrer que sa suite de progiciels de gestion intégrés est en mesure de livrer et supporter la portée identifiée à la section 2.2.1 « *Description des services d'entreprise de la Société* » et 2.2.2 « *Portée de la solution recherchée* » favorisant majoritairement le paramétrage de la suite de progiciels de gestion intégrés et utilisant un atelier de développement intégré à la suite de progiciels de gestion intégrés pour couvrir les exceptions.

Tenant compte de l'information disponible au niveau de la Portée attendue, le fournisseur doit compléter la grille 'Portée attendue vs Paramétrisation' ci-après incluse sous forme de bordereau numérique au SEAO, pour indiquer ce qu'il croit être en mesure de couvrir des services d'entreprise de la Société, en catégorisant la façon de les mettre en œuvre. Il doit également indiquer les composantes et principaux modules qu'il compte utiliser pour répondre aux besoins de chaque service d'entreprise de la Société.

Pour ce faire, il doit :

- Cocher la case 1, si sa suite de progiciels de gestion intégrés répond et couvre le service d'entreprise identifié;
- Inscrire la fourchette de couverture dans la colonne « **% de couverture** » pour la ou les façons de faire la « **Mise en œuvre** » à savoir:
 - Paramétrisation;
 - Développement intégré à la suite de progiciels de gestion intégrés;
 - Développement hors de la suite de progiciels de gestion intégrés;
- Indiquer les composantes et principaux modules de la suite de progiciels de gestion intégrés que le fournisseur entend utiliser pour supporter et mettre en œuvre le service d'entreprise.

Grille 'Portée attendue vs Paramétrisation'

Cocher ☒	Service d'entreprise	% couverture par paramétrisation	% couverture par Développement intégré à la suite	% couverture par Développement hors suite	Composantes et principaux modules utilisés
☐	Relation avec les usagers	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • ...
☐	Contrôle et surveillance des personnes habilitées à conduire sur le réseau public	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • ..
☐	Contrôle et surveillance des véhicules pouvant emprunter les routes du Québec	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • ..
☐	Contrôle et surveillance du transport routier des personnes et des biens	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • ..
☐	Indemnisation et réadaptation	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • .. • ..
☐	Autres mandats confiés à la Société	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • .. • ..
☐	Partenaires d'affaires	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • .. • ..
☐	Soutien à la prestation de services	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • .. • ..
☐	Soutien à l'organisation	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • .. • ..
☐	Gouvernance de l'organisation	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	☐ 76 -100% ☐ 51 - 75% ☐ 26- 50% ☐ 0 - 25%	• ... • .. • .. • ..

Pour obtenir le niveau de performance acceptable, lequel correspond aux attentes minimales à l'égard de la qualité pour ce critère, le fournisseur doit démontrer qu'il couvre 6 services par paramétrisation à plus de 50 % sur les 10 services d'entreprise identifiés dans la grille et décrits à la section 2.2.1 « Description des services d'entreprise de la Société » et 2.2.2. « Portée de la solution recherchée ». Pour 6 des services pour lesquels le taux de paramétrisation est supérieur à 50 %, le fournisseur doit démontrer sur un maximum de 3 pages l'adéquation entre les composantes identifiées en réponse à ce critère et les composantes identifiées en réponse au critère 3.1.

5- Modification

Veuillez prendre note que l'article 4.3.3 « Règles de présentation » paragraphe 6) est modifié de sorte que le fournisseur doit présenter l'original de sa soumission et douze (12) copies de cette dernière.

L'article 4.3.3, 6) doit se lire maintenant comme suit :

- 6) Le fournisseur doit présenter l'original de sa soumission et douze (12) copies de cette dernière, le tout sous emballage scellé portant les inscriptions suivantes :
- son nom et son adresse;
 - le nom et l'adresse du destinataire;
 - la mention « Soumission »;
 - le titre et le numéro de l'appel d'offres;
 - ou utiliser l'annexe 10 (« Feuille de retour »).

6- Modification

Veuillez prendre note que l'article 1.2 « Délai de l'appel d'offres et lieu de réception des soumissions » est modifié de sorte que les soumissions doivent être présentées avant 15h, le 25 mai 2015.

Veuillez remplacer l'annexe 10 – Feuille de retour par celle jointe au présent addenda.

L'article 1.2 doit se lire maintenant comme suit :

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent être présentées **avant 15 h, heure en vigueur localement, le 25 mai 2015**, à l'adresse suivante :

Société de l'assurance automobile du Québec
Accueil et renseignements - « Dépôt des soumissions »
333, boul. Jean-Lesage, rez-de-chaussée Ouest
Case postale 19600, succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 8J6

Les heures d'ouverture des bureaux de la Société sont de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Le présent addenda numéro 1 est émis en date du 8 mai 2015 et fait partie intégrante du document d'appel d'offres numéro P22899-1.

Il est convenu que tous les autres termes et conditions de l'appel d'offres demeurent inchangés.

***Service de la conformité en gestion contractuelle
et de l'attribution des contrats***

333, boul. Jean-Lesage, E-1-22

Québec (Québec) G1K 8J6

Courriel : pgi.ao@saaq.gouv.qc.ca

ANNEXE 10 – FEUILLE DE RETOUR

De _____

SOUMISSION

Société de l'assurance automobile du Québec

Accueil et renseignements - « Dépôt des soumissions »

333, boul. Jean-Lesage, rez-de-chaussée Ouest

Case postale 19600, succursale Terminus

Québec (Québec) G1K 8J6

N° de la soumission : **P22899-1**

=====

Projet : **Appel d'offres pour la préqualification de suite de progiciels de gestion intégrés**
Étape A : Éditeurs de suite

Cette soumission devra nous être parvenue avant :

15 h le : 2015 05 25
 année mois jour

quel que soit le mode d'envoi, sans quoi elle sera retournée.